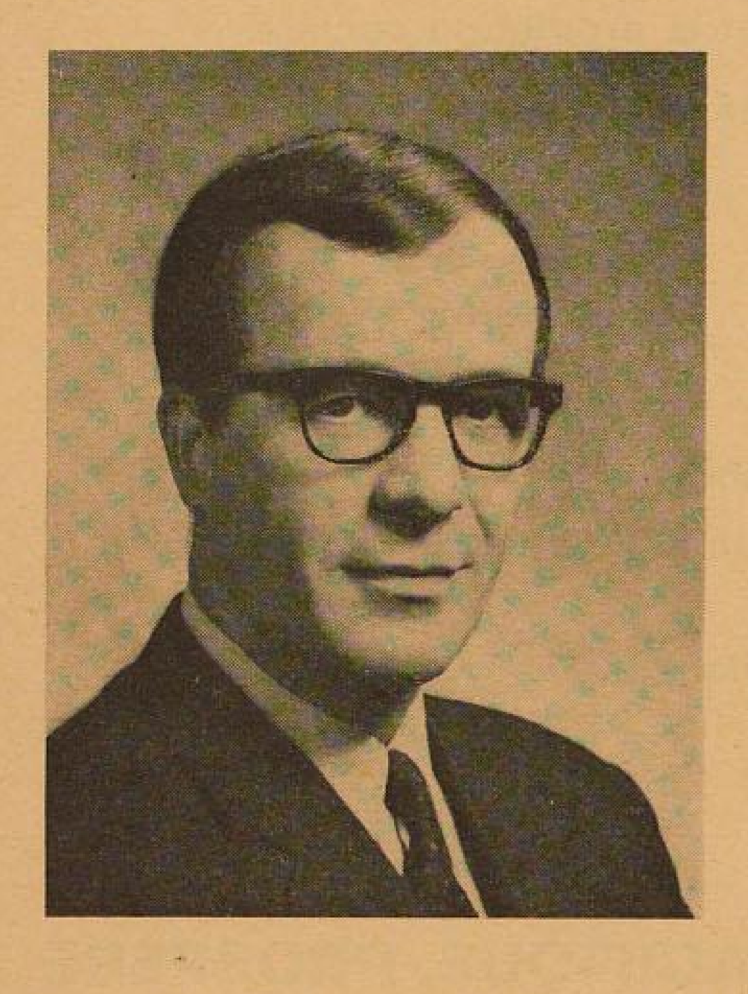


Ve RÉPUBLIQUE



André FANTON

39 ans
Avocat à la Cour de Paris
DÉPUTÉ SORTANT
Membre de l'Assemblée Parlementaire Européenne

Électrices, Électeurs,

En novembre 1958, vous m'avez désigné pour vous représenter à l'Assemblée Nationale.

En 1962, vous m'avez renouvelé votre confiance.

Depuis, j'ai soutenu, comme vous m'en aviez donné mandat, l'action nationale du Général de Gaulle.

Ainsi ont été obtenus :

- **des institutions stables et équilibrées.**
- **le retour à la paix.**
- **le redressement économique et financier.**

En 1965, vous avez réélu le Général de Gaulle à la Présidence de la République.

Assurée dans ses institutions, libre dans son action extérieure, en plein essor économique et dotée d'une monnaie forte, la France marche vers un avenir qui s'appelle

LE PROGRÈS, L'INDÉPENDANCE ET LA PAIX



Remplaçant éventuel
Michel MARQUET
45 ans
Directeur Commercial

AVEC DE GAULLE

LE PROGRÈS fondé sur la prospérité et la justice permettra d'assurer :

- **le plein emploi et le développement du pouvoir d'achat.**
- **la réalisation des grands équipements dont le pays à besoin.**
- **la formation professionnelle des jeunes et la promotion sociale.**
- **la protection des faibles et la sécurité des personnes âgées.**

L'INDÉPENDANCE permettra à la France :

- **d'être maîtresse de ses destinées,**
  responsable de sa défense,
  libre de la conduite de son économie,
- **et de participer efficacement à la construction d'une Europe unie.**

LA PAIX doit être consolidée **dans le maintien de nos alliances**

- **par la détente avec les pays de l'est,**
- **par la coopération.**

POUR UNE FRANCE INDEPENDANTE, PACIFIQUE, PROSPERE ET FRATERNELLE AU SEIN D'UNE EUROPE UNIE,

VOUS CHOISIREZ UNE MAJORITÉ QUI SOUTIENNE L'ACTION DU GENERAL DE GAULLE.

CONTRE L'IMPUISSANCE DES OPPOSITIONS

VOTEZ pour le seul candidat de la majorité

VOTEZ André FANTON

Remplaçant éventuel **Michel MARQUET**

Permanence : 5, Rue Rochebrune 355 67-54

Vu : Le Candidat

I. C. I. PARIS